

G. DE MAUPEOU  
A. SANCERNI  
L. TROUILLOT

Dictionnaire  
de la  
~~rature~~

« Nous avons toutes sortes de  
raisons de croire que les mots qui  
suivent ne méritent pas d'exister. »

*un endroit où aller*

*ACTES SUD*



« un endroit où aller »  
DICTIONNAIRE  
DE LA RATURE

Recueil aussi subjectif que jubilatoire, le Dictionnaire de la rature se donne pour mission de dénoncer avec conviction, truculence ou poésie les mots inamicaux, coupables de débordements sémantiques ou sujets aux interprétations malveillantes. Une entreprise de salubrité linguistique qui reste ouverte aux “entrées subjectives et joyeuses de chacun”.

*Extrait de l'avant-propos*

*Raturer. D'amour. De colère. D'instinct. Mais aussi par fantaisie. Entreprise à la fois ludique et d'impertinence politique. Entreprise collective. Tuer à plusieurs “l'intelligence des mots anciens” ou leur pauvre musique. Attaques frontales et tirs groupés : récit, aphorisme, analyse, trope, acrobatie... Entreprise collective mais, au fond, résolument individuelle. Chaque contributeur reste libre de raturer à sa guise. L'individualité véritable ne réside-t-elle pas dans la rectitude subversive et joyeuse de l'élaboration de son propre lexique ?*

## LES AUTEURS

*Geneviève Marie de Maupeou est bibliothécaire. Dictionnaire de la rature est sa première publication.*

*Alain Sancerni a notamment publié Comme partout ta réverbération (Riveneuve éditions, 2009) et L'Atelier d'Eurydice (éditions Dumerchez, 2014).*

*Romancier et poète, Lyonel Trouillot vit à Port-au-Prince. Son œuvre est publiée chez Actes Sud. Sont récemment parus : La Belle Amour humaine (Actes Sud, 2011, grand prix du Roman métis 2011) et Parabole du failli (2013).*

# Dictionnaire de la rature

DIRIGÉ PAR  
GENEVIÈVE MARIE DE MAUPEOU  
ALAIN SANCERNI  
LYONEL TROUILLOT

*un endroit où aller*

*ACTES SUD*



P OUR CHOISIR les entrées de ce dictionnaire, nous sommes partis du principe que “les choses n’ont pas raison parce qu’elles existent”. Les *choses* sont ici les mots qui les pensent. Qui les pointent, les habillent, les cachent ou les taisent. Les dé-nomment parfois.

Il est courant qu’une loi nouvelle décide d’abolir un usage, un acte, un fait, une structure. L’usage, l’acte, le fait, la structure, la chose rejetée, inacceptable, sont ici le mot sur lequel la rature s’inscrit comme une sanction. La force de ce dictionnaire – et sa modestie –, c’est que, justement, il n’a pas force de loi, et se donne comme jeu, dans une tactique de l’opposition, de l’interrogation, mais jamais du pouvoir. La sanction n’aura d’autre effet que de proposer une lecture qui n’engage que le lecteur. Il y

a des mots qui peuvent résumer un geste à sa caricature ; des mots mesquins marqués par la petitesse du jugement ; des mots ratés faute du bon assemblage sonore. Il y a des mots qui rusent et qui jouent trop, et d'autres qui réduisent.

Raturer. D'amour. De colère. D'instinct. Mais aussi par fantaisie. Entreprise à la fois ludique et d'impertinence politique. Entreprise collective. Tuer à plusieurs "l'intelligence des mots anciens" ou leur pauvre musique. Attaques frontales et tirs groupés : récit, aphorisme, analyse, trope, acrobatie... Entreprise collective mais, au fond, résolument individuelle. Chaque contributeur reste libre de raturer à sa guise. L'individualité véritable ne réside-t-elle pas dans la rectitude subversive et joyeuse de l'élaboration de son propre lexique ?

Nous avons toutes sortes de raisons de croire que les mots qui suivent ne méritent pas d'exister.



DICTIONNAIRE  
DE LA RATURE



## **Absence**

Analgésique léger utilisé comme traitement de substitution de la mort, comme le chocolat pour l'héroïne. Permet au poète d'être un peu mort, sans trop et sans effets secondaires, et de continuer à produire une œuvre présumée immortelle. En cas d'usage abusif, un peu d'alcool suffit à nettoyer la blessure.

## **Adultère**

Cette pratique très ancienne est plus familière au sujet masculin, pour qui elle est moins lourde de conséquences. Ulysse s'y adonna pendant vingt ans ; bravant le dieu\* des morts, Thésée joua à ce jeu jusque

\* Les mots suivis d'un astérisque sont l'objet d'une définition dans cet ouvrage. Preuve qu'il n'est pas facile de s'en débarrasser.

dans les Enfers. Pénélope n'y pensa jamais. Mme de Clèves y songea un temps\* sans dépasser le stade du rêve et lui préféra la prière. S'ajoutant à celles du mariage\*, dans des proportions qui restent à déterminer, ses désillusions furent funestes à Emma Bovary. Aujourd'hui très répandue chez les deux sexes, elle est protégée par le secret, et certains groupes militent pour sa légalisation.

La forme verbale (*adultérer*), qui tient de l'épreuve phonétique à cause de l'emplacement de la consonne alvéo-dentale, n'a pas survécu et a été remplacée par *altérer*, plus court et plus léger.

*Adultérin*, adjectif à consonance péjorative appliqué aux enfants pour signifier un déficit originel (voisinage métonymique avec *noir, juif, arabe*), semble aussi avoir disparu. Mais le substantif existe encore, désignant l'acte d'amour sans l'intensité du plaisir qu'il procure (ex. : "Ils ont commis un adultère" plutôt que "Ils se sont donné du plaisir"), ni sa dimension affective ("Pendant cinq ans, ils se sont livrés à l'infamie de l'adultère" plutôt que "Pendant cinq ans, ils n'eurent que les embrassades furtives du lundi pour vivre leur amour").

[Obsolète\*] Ne jamais utiliser comme adjectif épithète de femme. Seul usage recommandé, l'expression "les joies de l'adultère" (Pierre Louÿs).

## Âme

Souvent suivi d'un complément de nom ou accompagnant un sujet dont elle serait la propriété : "l'âme des poètes" (anonyme), "objets inanimés" (Lamartine). Ses dimensions et attributs sont incertains : "petite", "grande" (Hugo) ; "noire", "belle"... (anonymes).

1. En matière de fantomologie, elle est considérée, dans sa représentation matérielle, comme "une ombre étalée sur le temps\*". Mais son usage peut s'étendre à des domaines aussi variés que le cinéma (hors champ), la médecine\* légale (inutilisable pour établir la cause du décès, sauf en cas de suicide), la pharmacopée (substance édulcorante autorisée dont l'effet placebo n'est pas, à ce jour, vérifié).

2. En biologie humaine : phéromone rare et précieuse, de composition chimique mal connue et de traçabilité incertaine. Son commerce fait l'objet d'un trafic intense, non réglementé par les conventions internationales, et donne lieu à des falsifications, à des surprises et à des désillusions majeures.

Elle est aussi utilisée en philosophie : la mort est la seule preuve de son éternité.

### **Ami (pays)**

[Singulier] État bénéficiant du statut de “*spoiled kid*” auprès d’une superpuissance. “Pays ami des États-Unis.”

[Plur.] Groupe parasite toujours présent aux moments critiques de l’histoire d’un “petit” pays (élections / coups d’État / insurrections / catastrophes naturelles), dont l’action prend des formes multiples entre la carotte et le bâton : menaces, sanctions, prêts, missions de maintien de la paix, orientation des grandes décisions économiques, imposition de réformes structurelles, exportation de cadres (experts\*, ONG). “Pays amis d’Haïti.”

### **Amicale (relation)**

1. [Criminologie] Procédé de mise à mort, à la fois lent et infaillible, utilisé par Roxanne contre le brave\* M. de Bergerac.

2. [Général] Preuve que les philosophes avaient raison de dire que *rien ne se développe de façon absolument égale*.

3. [Stylistique] Euphémisme désignant une relation de proximité fondée sur

l'exploitation de l'homme par l'homme (ou par la femme).

### **Anticonstitutionnellement**

Dès leur plus jeune âge, tous les écoliers francophones apprennent ce terme remarquable et essentiel, qu'à l'âge adulte ils n'emploieront jamais. Il est certes composé d'un nombre de lettres inférieur d'une à celui de l'alphabet – sans qu'il les contienne toutes, ce qui quand même aurait une autre gueule –, mais n'usurpe-t-il pas une renommée qui eût pu échoir à *cryptogamiques* et *stylographique*, mots composés, quant à eux, du plus grand nombre de lettres différentes ? Encombrant inutilement la mémoire des jeunes enfants, aussi compréhensible qu'un hiéroglyphe et trop long pour les vieillards jouant au Scrabble, il ne sert qu'à répondre à la question : "Quel est le plus long mot de la langue française ?"

*Note.* – À seule fin de postérité linguistique, des psychologues, des chimistes ou des plaisantins inventent depuis quelques années des mots plus longs encore, en lien avec leur spécialité : la peur du nombre 666 qui fait vingt-neuf lettres, ou encore la vitamine B2 qui en accuse quarante-cinq ! Les

*dictionnaires usuels s'obstinant à les ignorer – raturés avant que d'exister, ils n'ont pas leur place ici –, on suppose que leurs inventeurs jouissent au moins de l'admiration polie de leur entourage professionnel.*

### **Apéritif**

Mode verbal, intermédiaire entre l'optatif et le bourratif. Il s'accompagne, dans les cérémonies du genre (repas conviviaux), d'une fausse joie communicative et d'une hypocrisie de bon ton réglées par la maîtresse de maison dont le rôle traditionnel est de couper la faim à tous les invités et la parole à ceux qui viennent de se lancer dans une discussion sur le mariage\* homosexuel.

### **Assez**

Trop et pas trop, il est ainsi, cet *Assez* qui est "de la rature" aujourd'hui comme il pourrait être "de l'exergue" demain. Son sens varie selon le ton employé. Hurlé, *Assez* dénonce le débordement ; susurré, il suggère le contentement. Tantôt satisfait, tantôt ulcéré, *Assez* s'épanouit dans les râles du plaisir et proteste dans les cris de douleur. Il dit tout autant ce qui nous insupporte que



ce qui nous convient et nous ravit. Peut-on jamais savoir ce qu'*Assez* veut dire ?

### **Auteur**

1. [Ancien] Décédé. Cauchemar des écoliers. Gardien de la langue dont la biographie a été rédigée par des couples dont la relation n'est pas définie, Lagarde et Michard, Castex et Surer, Pompilus et Berrou...

2. [Actuel] Toujours au programme, télé cette fois-ci, l'auteur est ce personnage farfelu de haute valeur médiatique ayant remplacé l'"écrivain" dans les sociétés\* post-modernes. Souvent identifiable à son foulard ou à sa crinière, et à sa propension à dire "je".

3. [Élevage et économie] Appartient à une écurie.

4. Nom que s'attribue tout "artiste" en phase de prédation économique. La métamorphose de l'artiste en auteur lui garantit exclusivement les droits financiers et moraux sur ce qu'il a pu puiser ailleurs, et l'accès aux programmes des principaux examens scolaires (cf. 1).

### **Authenticité**

1. Étendard déployé lors de joutes médiatiques indiquant la direction et la force d'un

mensonge (manche à mensonges) ou corne d'appel annonçant le passage probable de bans de mensonges dans les zones\* de discussion incertaines (corne à mensonges).

2. Molécule extraite du marché de l'art et introduite dans le marché de l'âme\* : elle permet de multiplier instantanément et de façon exponentielle la valeur du sujet/locuteur. Ses effets sont cependant de courte durée.

### **Aventure (besoin d')**

L'aventure est à la réalité quotidienne\* ce qu'un bordel de nuit, avec ses pourpres et ses ors, est au jour : tons fanés, meubles délabrés et nids de poussière. Elle est ce que le Je du jour, souvent sous la forme armée du Moi-Je, est à ce petit être titubant et ratainé qui nous habite le soir en solitude, une fois la joyeuse bande des auditeurs dissipée. Le touriste est un diseur d'aventures entêté : il transforme tout en or et fait croire à la beauté du monde, dont toutes les fleurs se sont courbées sur son passage. Il emmerde les autres en leur faisant payer le prix de son propre ennui.

## Aveu

Forme vulgaire et/ou juridique de *confession*, laquelle est réservée aux registres noble et sacré. Dans la vie de couple, il est toujours sollicité par le même partenaire. “Pierre, dis-moi la vérité” (Prévert). Son obtention, ou extorsion, fait d’ailleurs partie des missions principales de toutes les polices, même autres que domestiques, qui renouvellent régulièrement leurs méthodes d’interrogatoire. Spontané, l’aveu cache une faute majeure, par essence inavouable, ou un intérêt masqué. Forcé, le plus souvent grâce à des tortures adaptées, l’aveu est sujet à caution et discrédite son auteur\*.

*Aveu d’impuissance* : expression glissante, elle masque souvent des choix, et l’impuissance ne s’avoue jamais. Sert dans ce cas à discréditer les autres.